

Reçu le 23 JUIN 2011

Commission de gestion
Conseil communal d'Echallens

Echallens, le 22 juin 2010

Au Conseil communal
de et à Echallens

**Rapport de la commission de gestion 2011
sur le contrôle des comptes et de la gestion de l'année 2010**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Mesdames Isabelle Franchina et Valérie Kaltenrieder, de Messieurs Jean-Michel Maccaud, Didier Betrix et Stefano Bottali ainsi que des suppléants, Messieurs Michel Arm et Christian Junker et du soussigné comme chargé de rapport, s'est réunie à de nombreuses reprises aux mois de mai et juin 2011 pour procéder à l'examen de la gestion et des comptes de l'année écoulée, conformément à l'article 92 du règlement du Conseil communal d'Echallens.

Monsieur Antonin Moraz, empêché pour des raisons professionnelles, n'a pas fonctionné.

Préambule

La commission s'est réunie, afin de couvrir les éléments suivants :

- Examen de l'ensemble des comptes communaux pour l'exercice 2010.
- Examen du rapport de la fiduciaire FRI
- Suivi de différents préavis acceptés par le Conseil communal en 2010

La traditionnelle visite du Bourg s'est déroulée le 1er juin 2011 en présence des membres de la Municipalité, du secrétaire communal, du boursier communal ainsi que des personnes responsables de la STEP, des Parcs et Jardins et du STI. Nous avons visité les sites suivants :

- La place inférieure du Château (places de parcs, arbres, etc.)
- Les bâtiments de l'UAT et du CMS
- Le giratoire du Cheval Blanc (état des travaux)
- Le cimetière (mur)
- Le Tennis d'Echallens (remplacement de la chaudière)
- La Piscine des Trois Sapins (rénovation technique de l'enveloppe)

La commission tient à remercier les membres de la Municipalité, le secrétaire communal, Monsieur Jean-Baptiste Grisoni, le boursier communal, Monsieur Ronald Henry, ainsi que l'ensemble des collaborateurs de la commune qu'elle a rencontrés, pour leur disponibilité, leur amabilité, ainsi que la clarté des informations fournies lors de nos différentes visites et discussions.

Les sujets traités par la commission sont regroupés comme suit:

- Relecture des vœux de la commission de gestion 2010
- Visite du Bourg
- Examen des comptes 2010
- Appréciation générale
- Conclusions

Annexe : liste des vœux de la commission de gestion 2011

Relecture des vœux de la commission de gestion 2010

Rappel du vœu No 1 2010

Dès la fin 2010, on a pu noter une amélioration notable des services du LEB particulièrement en matière d'aménagement de la cadence et du respect des horaires. La commission est unanime à exprimer sa gratitude à tout le personnel du LEB et à sa direction ainsi qu'aux édiles concernés.

Toutefois, au vu de l'augmentation certaine du nombre des habitants de notre bourg, il ne faut pas mollir et poursuivre les efforts en direction de la cadence du LEB au quart d'heure depuis Echallens et aux 7.5 minutes depuis Cheseaux.

Le Conseil d'Etat vient de dire « oui. » au M3 et c'est bien, mais il ne faut pas pour autant que le Canton oublie le LEB.

En conséquence, la commission décide de conserver le Vœu No 1-2010 qui devient ipso facto le No 1-2011.

Vœu No 1-2011

La commission de gestion souhaite que la Municipalité use de tout son poids politique dans les différents organes concernés afin de faire avancer le dossier de la cadence du LEB au quart d'heure, en prolongation de Cheseaux jusqu'à Echallens

Rappel des vœux No 8 et No 10 2010

Au vu du retard pris dans la mise en place d'une structure d'accueil parascolaire et face aux opinions divergentes quant à son dimensionnement, la commission réitère ses commentaires pour 2011.

Vœu No 2-2011

La commission de gestion souhaite que la Municipalité accélère le dossier de la garderie et du parascolaire en regard des besoins réels de notre population et de celle de la région alentour. Elle aura aussi à cœur d'informer en temps utiles la population concernée, tenant compte de ce que la recherche d'une place d'accueil s'effectue généralement de six mois à une année avant la date de la rentrée

Visite du Bourg

La place inférieure du Château

La visite de cette place s'est effectuée en présence de Monsieur Dominique Mivelaz, responsable des Parcs et Jardins, qui nous a expliqué que les arbres remplacés étaient en très mauvais état, souffrant d'écrasement des racines et de stress hydrique du fait du peu d'espace disponible pour une bonne hydratation. Afin de prévenir ces soucis, les nouveaux arbres sont entourés d'une large grille métallique garantissant à la fois plus de surface pour l'eau et une protection contre les chocs dus aux conducteurs maladroits. A noter que divers arbustes décoratifs plantés le long des platebandes sont des essences locales.

Les bâtiments de l'UAT, du CMS et de l'Accueil parascolaire

La commission a ensuite visité les bâtiments de couleurs contrastées qui ont été construits à l'endroit où s'est tenue la dernière fête du blé et du pain à Court-Champ. Ces couleurs permettent aux personnes malvoyantes de facilement reconnaître les bâtiments.

Le bâtiment qui accueillera l'UAT et l'accueil parascolaire n'est pas encore terminé mais le chantier est en bon état d'avancement. Les locaux paraissent de taille convenable et des mesures antibruit particulières ont été prises, chose appréciable, autant pour les enfants que pour le personnel d'encadrement.

La commune a déposé un dossier auprès de la Confédération afin de bénéficier d'une subvention de CHF 3000 par place d'accueil parascolaire créée. Madame Duvoisin sera la directrice de la garderie Réveil' Matin et de la structure parascolaire tandis que Madame Emery aura la responsabilité pédagogique de cette dernière.

Les services administratifs du CMS sont sur place depuis mi-avril. On y trouve un ensemble de bureaux agréables et lumineux ainsi qu'une salle de réunion pour une trentaine de personnes qui sera prochainement ouverte à la location pour les associations de notre bourg.

Les appartements visités bénéficient tous d'arrangements ingénieux pour faciliter l'existence des futurs résidents : absence de seuil, possibilité de transformer certains équipements pour accepter des chaises roulantes, signalétique astucieuse pour retrouver son logement.

Vœu No 3-2011

Au vu de la foisonnante vie associative de notre Bourg, la commission de gestion souhaite que la Municipalité se charge de mettre plus de locaux à disposition des habitants et des associations

Le giratoire du Cheval Blanc (état des travaux)

La visite du chantier du giratoire du Cheval Blanc nous a fait prendre conscience de la complexité d'un tel ouvrage en terme de paramètres à gérer et du nombre d'intervenants, notamment les services du canton, qui ne sont pas toujours pressés de se manifester. Pas de surprise particulière sur ce chantier sauf que que l'on a retrouvé des canalisations d'eau en bois que la commune va faire dater.

Le cimetière (mur)

Notre cimetière est très bien entretenu, c'est ce qu'a pu constater la commission de gestion en le traversant pour aller voir le mur tout neuf (Préavis 14-2010) construit en contrebas. D'apparence massive, vu depuis les immeubles du quartier de Sur Roche, un crépi tout en aspérités en réduit la nature imposante. Des travaux d'aménagement, qui n'avaient pas encore été effectués, lors de notre visite devraient en avoir encore amélioré l'aspect.

Le Tennis d'Echallens (remplacement de la chaudière)

Le remplacement du chauffage à mazout par un chauffage à gaz a permis de libérer la place occupée par une citerne. Cet emplacement a été réaménagé en cave pour le club et le restaurant du Tennis. L'endroit sent encore fortement le mazout mais, au vu de la bonne marche du restaurant, le tournus des bouteilles qui y sont stockées devrait éviter que le vin n'en soit altéré.

La Piscine des Trois Sapins (rénovation technique de l'enveloppe)

Ouvrage d'envergure, il s'agissait de remplacer toute l'enveloppe, vitrage et isolation de la toiture compris. Le chantier n'a pas été exempt de surprises puisque l'on a découvert en cours de travaux que certains éléments n'étaient pas du tout construits comme imaginés dans le projet de rénovation. Au final, la commission se réjouit de ce que le dépassement de CHF 60'000 (4.8%) n'ait pas été plus important tout en précisant que sur ce type d'ouvrage, il se situe dans des limites tout à fait acceptables. Un bémol, néanmoins, la commission aurait souhaité que le Conseil soit informé beaucoup plus vite des soucis du chantier, en particulier des dépassements.

Voeu No 4-2011

La commission de gestion souhaite que pour des réalisations d'une complexité et d'une technicité certaine, la Municipalité fasse systématiquement recours à des experts du domaine

Examen des comptes de fonctionnement

150 AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS (page 53)

150.3653.40 Subsides pour sociétés de jeunes	Chaque année les sociétés encadrant des jeunes et qui souhaitent recevoir une aide de la commune doivent remplir un formulaire ad hoc pour en déclarer le nombre. Chaque année aussi, la commune vérifie que les montants alloués sont mentionnés dans les comptes des associations.
---	---

180 TRANSPORTS PUBLICS (page 54)

180.3657.30 Part au déficit des lignes de trafic régional et assimilé	Charge liée correspondant à la participation d'Echallens aux Transports Publics
--	---

210 IMPOTS (page 55)

210.4411.00 Part à l'impôt sur les gains immobiliers	La hausse de revenus est essentiellement due aux quartiers du Crepon et Sur Roche
---	---

220 SERVICE FINANCIER (page 56)

220.3183.00 Frais bancaires	Frais dus à des renouvellements d'emprunts sachant que les banques demandent de payer l'ensemble des frais courant sur la durée de l'emprunt en une seule fois
220.4249.00 Recette extraordinaire	La fiduciaire FRI déclare dans son analyse que ce montant aurait dû être comptabilisé sous le service des eaux. La commission ne partage pas cet avis et se range à celui de la Municipalité. Cette somme correspond à des apports en nature effectués par certaines communes lors de la création de l'AIAE en 1970. Il ne s'agit pas d'argent constitué par le paiement d'une taxe mais d'une sorte de prêt que la commune aurait fait à l'AIAE et que celle-ci a remboursé.

310 TERRAINS (page 57)

310.4656.00 Produit de la taxe CO2	La commission s'étonne que ce montant apparaisse à cette position.
---------------------------------------	--

Vœu No 5 2011

La commission de gestion souhaite que le montant de la taxe CO2 soit collecté dans un compte approprié sous la rubrique Agenda 21

350 REFUGES (page 58)

350.3012.00 Salaires du personnel à l'heure (conciergerie)	Augmentation due à un employé supplémentaire qui a commencé en septembre 2010. On compte 102 locations par année pour le refuge. Deux tiers des locations concernent des Challengois.
---	---

351 BATIMENTS – CHÂTEAU (page 59)

351.3012.00 Salaires du personnel à l'heure (conciergerie)	612 heures supplémentaires ont été payées à un collaborateur engagé à 100%. Le respect des normes légales en matière d'horaires de travail et de droit au repos ne nous paraît pas acquis.
351.3123.00 Achats et consommation d'électricité	La commune a fourni à la commission un tableau reprenant la consommation énergétique des bâtiments, répondant en cela au vœu No 4-2010
351.3154.00 Entretien machines, matériel d'exploitation	Selon le détail du compte ce sont bien les dépenses occasionnées par l'éclairage du bureau du Syndic qui expliquent le dépassement de CHF 3560.

351.4271.00 Loyers des bâtiments	Ce montant correspond à la location de la grande salle, qui est très demandée
-------------------------------------	---

Vœu No 6-2011

La commission de gestion souhaite que la Municipalité s'assure que la compensation et le paiement des heures supplémentaires du personnel communal se fasse dans le respect des règles en vigueur

352 BATIMENT - DECHETTERIE "LA CLOPETTE" (page 59)

352.3114.00 Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	Installation d'un monte-charge à la déchetterie pour accéder au plancher supérieur
--	--

354 BATIMENTS - COLLEGE SCOLAIRE PRIMAIRE DE COURT CHAMP (page 60)

354.3124.00 Achats et consommation de combustible	L'augmentation est due à l'intégration d'un nouveau paramètre basé sur la puissance et par l'augmentation du prix du gaz
--	--

355 BATIMENTS - COLLEGE SECONDAIRE DES TROIS SAPINS (page 61)

355.4351.00 Charges sur loyers	Recette liée à une augmentation des charges
-----------------------------------	---

3570 BATIMENT- GENDARMERIE - RUE DU TEMPLE 2 (page 62)

3570.3141.00 Travaux d'entretien et de rénovation	Page 17 du rapport. Un dossier concernant les actes de vandalisme a été déposé auprès des assurances pour un montant de CHF 6600
--	---

3572 BATIMENT "CENTRE SPORTIF TENNIS-CLUB" (page 63)

3572.3141.0 Travaux d'entretien et de rénovation	Page 17 du rapport, faussement annoncé comme 3571.3141.00
3572.4351.00	Charges indexées sur les loyers à payer et certifiées conformes par la gérance IFOMOB.

3574 BATIMENT - TERREAUX 7 (page 64)

3574.3121.00 Achats et consommation d'eau	Un robinet est resté ouvert lors de l'accueil d'un cirque sur la place Rochat.
--	--

3575 BATIMENT - PL. HOTEL-DE-VILLE 3 - POLICE - CH - STI - ORPC (page 64)

3575.3121.00 Achats et consommation d'eau	La Municipalité assure ne pas savoir pourquoi la consommation a pu augmenter dans de telles proportions. (de CHF 500 à CHF 2'111)
---	---

Vœu No 7-2011

La commission de gestion souhaite que les loyers soient adaptés systématiquement selon les bases légales, suite aux travaux de plus-value réalisés dans les immeubles propriété de la commune

400

400.3185.00 Agenda 21	Nous constatons que seuls CHF 10'000 ont été utilisés sur un budget de CHF 30'000. Par manque de temps, l'activité de la commission Agenda 21 ne nous paraît pas en phase avec les engagements pris par la Municipalité
-----------------------	--

Vœu No 8-2011

La commission de gestion souhaite que la Municipalité envisage la création d'un poste (30% ou 50%) de Coordinatrice ou Coordinateur de l'Agenda21 et des engagements d'Aalborg sachant qu'il existe maintenant des cursus professionnels axés sur le développement durable

430 SERVICE DE VOIRIE (page 67)

430.3012.00 Salaires du personnel à l'heure	Le dépassement de CHF 9363 résulte du travail supplémentaire causé par l'organisation de l'accueil de l'UCV
---	---

A noter que la STEP est un organisme intercommunal alors que le réseau d'égouts est communal, ce qui nécessite deux groupes de comptes séparés : **460** et **461**.

461 STATION D'EPURATION + RESEAUX COMMUNS (page 70)

461.3141.00 Travaux d'entretien et de rénovation	Dépassement CHF 6672.90 Une facture de CHF 8.600, représentant les honoraires se rapportant à une étude d'économie d'énergie dans notre STEP. Les présentations successives du dossier au SESA (service eaux sols et assainissement) par ce bureau ont permis de toucher les subventions suivantes : 1er acompte, le 8.12.2003, CHF 11'734 et subvention finale, le 05.08.2010, CHF 19'346 pour un total de CHF 31'080.
461.3154.00 Entretien machines, matériel d'exploitation	Dépassement dû à l'achat d'un programme de pilotage de l'aération : Oxyrapide pour CHF 1'960 et au dépannage du pont du bassin primaire
461.3526.00 Elimination des boues et déchets	Non basé sur une année complète.
461.4526.10 Echallens : particip.aux frais d'exploitation	Participation aux frais effectifs d'exploitation et répartition selon le nombre d'équivalents habitants

510 CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES (page 72)

510.3662.00 Camps scolaires des élèves primaires	Augmentation de CHF 90 à CHF 120 de l'aide pour les camps de skis et de CHF 20 à CHF 30 pour les courses d'écoles
--	---

580 TEMPLES ET CULTES (page 73)

580.3652.00 Participations communales aux confréries	Le dépassement est dû notamment à une somme de CHF 24'000 comme acompte sur le remplacement d'un chauffage
---	--

600 SERVICE DE POLICE ET CONTROLE DES HABITANTS (page 74)

600.3012.00 Salaires des patrouilleurs (euses)	Le salaire horaire des patrouilleuses est de CHF 24
600.3185.00	Cela correspond à une prestation équivalente à deux EPT de gendarme
600.4272.10 Parcomètres	Collecte deux fois par mois et versement à la banque une fois par mois
600.4370.00 Produits d'amendes (AO)	Durant mai-juin-juillet 2010 les dix cases situées derrière le poste de police, ainsi que celle de la place du Château (ex quincaillerie) ont été occupées par divers objets liés aux manifestations (UCV – Marché folklorique). La différence provient d'un manque à gagner sur les revenus des parcomètres et des amendes.

Compte du bilan

9280.200.00	Après la constitution du futur SDIS Gros-de-Vaud, cette réserve sera utilisée exclusivement pour cet organisme.
-------------	---

Vœu No 9-2011

La commission de gestion souhaite que la Municipalité développe l'attrait économique de notre commune afin d'y attirer plus d'emplois, notamment dans le secteur tertiaire

Vœu No 10-2011

La commission de gestion souhaite que le système de renvoi et de références interne au préavis sur la gestion des comptes soit revu et mentionne systématiquement les numéros de page

Appréciation générale

A première vue, il y aurait de quoi s'inquiéter en considérant le niveau d'endettement actuel de la commune d'Echallens, 55 millions, et le déficit de l'exercice 2010 qui, bien que planifié, se monte quand même à 1.3 millions.

Avec un endettement par habitant frisant les CHF 10'000, Echallens se place en 35^{ème} position (sur environ 360) des communes les plus endettées du Canton (statistique 2009 du SCRIS)

Un certain nombre d'éléments nous permettent toutefois de mettre en perspective l'ampleur de ces résultats:

- la commune est propriétaire, donc assume complètement les dettes, de plusieurs bâtiments et infrastructures alors que leur financement est assuré par un groupe de communes, dont Echallens. La STEP, par exemple, ou le collège des Trois Sapins.
- l'achat de la parcelle du Crepon ajoute 6 millions à notre dette mais en contrepartie cela va permettre de développer durablement notre commune et, une fois le terrain vendu, un bénéfice devrait s'en dégager et réduire encore l'endettement.
- en sus, comme décidé par le conseil le 25 mars 2010, la commune peut toujours vendre 1160 actions de la Romande énergie sitôt que des conditions favorables se présenteront.
- au chapitre du déficit, le mécanisme de la péréquation en explique aisément une bonne part, alors qu'il aurait pu atteindre les 2 millions sans l'heureuse surprise d'une rentrée extraordinaire de CHF 669'396.00 en provenance de l'AIAE.

Comme déjà exprimé par cette commission l'an dernier, à l'exception des comptes liés à la péréquation et à la facture sociale, où les marges de manœuvre sont intouchables, les charges de la commune sont gérées de manière professionnelle par la Municipalité.

Avant de conclure, la commission tient à remercier la Municipalité sortante pour son travail pendant cette législature et reste persuadée qu'Echallens et ses nouvelles autorités sauront répondre aux défis de la réduction de l'endettement et du déficit sans que la qualité de service et le respect des objectifs durables auxquels elle s'est engagée ne soient péjorés.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Commission chargée du contrôle des comptes et de la gestion pour l'année 2011 vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

Le conseil communal d'Echallens

- **Vu** le préavis no 13/2011, du 2 mai 2011 ;
- **Oui** le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet ;
- **Considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

- d'adopter les comptes communaux de l'exercice 2010
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2010

Pour la commission de gestion 2011
Le chargé de rapport

Anselme Bender 